

Céaucé, le 19 juin 2018

C. ENJALRIC, principal
A tous les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

La fin d'année approchant, il me semble important de vous donner quelques précisions.

Le retour des manuels scolaires est fixé au :

- **Mardi 26 juin pour les 6^èA, 6^èC et 5^èC**
- **Mercredi 27 juin pour les 5^èA, 4^èA, 4^èC, 3^èA et 3^èC (manuels autres que ceux liés aux épreuves du DNB)**
- **Vendredi 29 juin 3^èA et 3^èC (manuels non rendus).**

La restitution des cartes de self de l'ensemble des classes s'effectuera le mardi 26 juin après le passage au self. En cas d'oubli, elle se fera en même temps que la restitution des manuels, le vendredi 12h25. Pour les pertes une facturation de 5€ sera adressée à la famille au même titre que les manuels détériorés.

Après les épreuves du DNB, les 3^è restitueront leurs manuels scolaires et il leur sera communiqué la décision d'affectation pour l'année scolaire suivante. Les externes qui déjeuneront au collège jeudi et vendredi devront apporter 3,60 € par repas.

Les cours des 6^è, 5^è et 4^è seront suspendus les 28 et 29 juin. Le collège et la restauration restent cependant ouverts sur les deux sites.

Les jours du déroulement des épreuves du DNB, le conseil départemental nous communique que :

- les services scolaires seront exécutés, ces deux jours, comme d'habitude (matin et soir), sans aucune modification afin de ne pas perturber les lignes de transports des primaires.
- **Pour le collège multisite René Goscinny, deux navettes spécifiques seront mis en place :**
 - une pour le jeudi 28/06/2018 (Passais 8h15 / Céaucé 8h30) → **aménagement de l'horaire habituel**
 - une autre pour le vendredi 29/06/2018 matin (Passais 8h15 / Céaucé 8h30).

Ce qui implique concrètement pour les élèves du site de Passais du collège René Goscinny :

- que le jeudi 28 juin à 16h30, fin des épreuves du DNB, les élèves emprunteront la navette pour un retour sur Passais à **16h45**.
- que le vendredi 29 juin à 13h30, fin des épreuves du DNB, après le repas, **Vous êtes invités à venir chercher exceptionnellement votre enfant sur le site de Céaucé.**

→ Au terme des épreuves, **le vendredi 29/06/18, je remettrai son affectation à chaque élève**, qui, règlementairement ne peut s'effectuer **avant 14h45-15h00**. **Des prises de rendez-vous seront possibles, à la suite, pour les élèves non affectés, accompagnés de leurs parents respectifs.**

NOTA : Pour les élèves bénéficiant d'un aménagement d'examen, vous êtes invités à venir chercher exceptionnellement votre enfant sur le site de Céaucé pour le jeudi (fin à 17h10) et le vendredi (fin à 14h50)

Cette fin d'année va se trouver largement perturbée. Dès le lundi 02/07/18, de grosses perturbations sont à prévoir du fait du départ de 8 professeurs en correction de copies du DNB (Français, Hist-Géo, Mathématiques, Ph-Ch et Technologie, ceci jusqu'au mercredi 04 juillet. De plus une liaison collège / lycée est prévue le mercredi 04/07/18 qui continuera à perturber cette semaine en Ph-Ch et Hist-Géo. Les enseignants travailleront avec les élèves sur la préparation de l'entrée en 2nd GT ou Pro.

Le 6 juillet, les enseignants seront en réunion pédagogique une bonne partie de la journée, de ce fait, les élèves seront accueillis par la vie scolaire. Les élèves travailleront les exercices donnés par les enseignants sur ce début de semaine, dans l'optique de la préparation de l'année de 2nd.

La restauration sera assurée jusqu'au 6 juillet, date officielle des congés scolaires. Dans cette optique et compte tenu du rassemblement des deux sites, nous avons besoin, pour l'organisation du service de restauration de connaître les temps de présence de votre enfant, cependant, aucune remise d'ordre ne sera effectuée, nous vous en remercions.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Principal
C. ENJALRIC



COUPON A RETOURNER A LA VIE SCOLAIRE AVANT LE 27 JUIN 2018

Je soussigné(e), M
responsable de l'élève :

En classe de :

Informe le collège que mon enfant sera présent et mangera au service de restauration les jours suivants (*) :

lundi 2 juillet mardi 3 juillet mercredi 4 juillet jeudi 5 juillet vendredi 6 juillet

Date : _____ signature du responsable légal :

(*) cocher les cases correspondantes aux jours de présence de votre enfant